

Conférence Fondation du roi Abdul Aziz.

Jeudi 12 mars 2020.18h.

Entre le politique et le culturel : le Maroc en mutation.

Brouillon :

Introduction :

Interrogeons les concepts et les théories à la recherche d'outils adéquats d'analyse : le changement, la mutation, la rupture, la métamorphose (Edgar MORIN).

Le politique :

Une ambiance, un discours, un vocabulaire, des signes.

1. Instance équité et réconciliation
2. Le CNDH
3. LA HACA
4. LE CODE DE LA FAMILLE
5. La libéralisation de l'audiovisuel et des médias
6. Les mouvements associatifs.
7. les festivals : de Fès des musiques sacrées du monde, Gnaouas, Ahidous à Ain leuh, les fantasias.
8. Le discours Royal d'Ajdir
9. la création de l'IRCAM.
10. L'enseignement de l'amazigh.
- 11 ; Discours Royal de mars 2011 et de juin 2011 après février 2010.

LA CONSTITUTION DE JUILLET 2011.

12. La question de l'enseignement : A la recherche de solutions aux impasses du système.
13. Les pouvoirs territoriaux et la régionalisation.
- 14 Une croissance avec un faible développement économique et social. Elle ne crée pas suffisamment d'emplois, engendre l'exclusion des jeunes et la précarité sociale.
15. le chômage des jeunes.
16. L'égalité des chances et des conditions homme- femme.
17. La justice
18. la justice sociale ; l'ascenseur social en panne.

LE CULTUREL.

1. La construction de grandes institutions culturelles.

La question des projets culturels.

La culture du virtuel, de ses potentialités et de ses dangers :

Les jeunes marocains sont parmi les plus connectés aux réseaux sociaux : En 2019, 26,8 millions sont connectés à internet et 47 millions d'abonnements au téléphone portable.

2. la perte de la maîtrise des langues ;
3. les méthodes de l'enseignement, le contenu des enseignements et le repli de l'esprit critique, du questionnement et la prédominance de la narration, de la soumission et des discours clos, verrouillés, exclusifs.
4. Les dérives de l'islam politique et de l'internationalisation islamique. Entre le sécuritaire et le traditionnel, quel fait religieux au Maroc ?

5. La fonction consultative,

6. Le préambule et l'article 5 de la constitution :

Quel plurilinguisme.

Peut-il s'accompagner d'une forme ouverte de pluriculturalisme ?

7. Entre les lois et la réalité, les hiatus de tous les dangers.

8. Qu'en est-il de la citoyenneté clé de voute d'un projet marocain de société.

9. une société qui doute d'elle-même, et qui se repli sur des traditions réinventées et importées ?

Une jeunesse qui regarde ailleurs, qui rêve d'ailleurs en « couleurs »

Le Maroc de 2030 ?